



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 100 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT les malversations, corruptions, fraudes et abus de confiance révélés devant la Commission Charbonneau et par l'UPAC;

CONSIDÉRANT QUE ces états de fait contribuent à faire augmenter sans cesse les taxes municipales et le fardeau financier des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les organismes paramunicipaux obtiennent des municipalités des millions de dollars en contributions financières et subventions, sans l'exercice d'un contrôle impartial et indépendant sur l'utilisation des sommes reçues;

CONSIDÉRANT QUE des milliers de citoyens s'inquiètent de la mauvaise gestion financière dans plusieurs municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs ont perdu confiance dans leurs instances municipales en raison du manque d'imputabilité, de transparence et, dans certains cas, d'éthique de la part d'élus et de fonctionnaires qui gèrent les fonds publics;

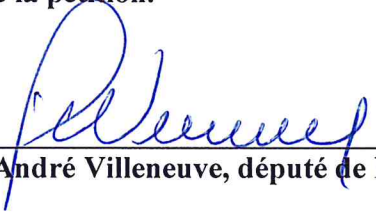
CONSIDÉRANT QUE les citoyens souhaitent que les administrateurs municipaux agissent de façon responsable, avec rigueur, transparence et avec une honnêteté irréprochable;

CONSIDÉRANT QUE la nomination d'un vérificateur général est un moyen efficace pour contrer la mauvaise utilisation des fonds publics et que sa seule présence favorise une meilleure gestion financière;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

En conséquence, pour assurer une gestion financière plus rigoureuse et rétablir le lien de confiance entre les citoyens et les instances municipales, les signataires demandent au gouvernement du Québec de modifier l'article 107.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) afin d'obliger les municipalités de 35 000 habitants et plus à se doter d'un vérificateur général.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


André Villeneuve, député de Berthier


Date de signature de l'extrait